

Comité départemental d'aviron de l'Ain Comité directeur du 06 Mars 2020

Présents :

CDA01 : C.Calchera

Belley : B.Andrieu/ N.Cavalcante

ASPLA : A.Cagnin/ L.Cagnin

Trévoux : M.Houdus

Parcieux : B.Loisy/ S/Noël

Chambod : I.Meunier

Bellegarde : S.Neyron/ A.Matile/Samuel Gérard

Serrières-de-Briord : Julien Chaboud

Absents : Divonne-les-Bains excusé/ Nantua

Eliane Duc, absente, est notre représentante à l'AG du CDO501 ce même jour.

1 - Validation du compte-rendu de l'AG du 31 Janvier 2020

2 - Point financier (Alain Matile)

La transmission de trésorerie sera faite après la formation d'Isabelle Meunier en Avril.

Solde en banque au 06/03/2020 : 6910,59 €

Compte courant : 2764,12 €

Compte livret : 4146,47 €

Cotisations non payées :

✓ RCVA : 52,50 €

✓ Nantua : 44 € pour 2020

✓ Nantua : 44 € pour 2019 (3 rappels)

3 - Bilan PSC1 du 15 Février

20 personnes présentes.

Formation organisée par le comité départemental et animée par la FFSS.

Repas pris en charge par le comité.

Certificat de compétences reçus par chacun.

Coût : 20 €/participant.

Coût pour le comité... environ 1000 €.

4 - Stage Jeunes Chambod du 27 au 30 Avril

Stage sous la responsabilité du président du comité et des entraîneurs.

En attente des directives ministérielles pour connaître la faisabilité ou non du stage.

L'information gouvernementale devrait être diffusée dès Lundi 9 Mars.

De ce fait, les réservations sont faites mais non encore payées.

Concernant les règles de cohabitation des adultes avec les enfants pour les nuitées. En pratique, il n'y en a pas. Mais en cas de problème, les encadrants sont responsables.

Coût du camping pour trois nuits : 1210 €

Soit, en moyenne, 57 €/jour pour trois nuits.

Avec 35 Jeunes (22 filles et 13 garçons).

4 mobilhomes filles avec encadrants femmes.

2 mobilhomes garçons avec encadrants hommes.

Possibilité d'un ou deux mobilhomes au camping de Poncin.

Les prix des repas ne sont pas encore connus exactement (environ 9€).

Fiche initiale avec projet éducatif à fournir deux mois avant le stage. Le projet pédagogique a été écrit par Éric Plasse, entraîneur au club ABHR ; il sera intégré à la fiche complémentaire à faire 8 jours avant le stage, avec le nombre précis de Jeunes.

5 - Championnat départemental 2020

Initialement proposé le 16 Mai. Mais trop juste en date.

Deux compétitions importantes :

✓ Vichy les 2 et 3 Mai.

✓ Mâcon : 12, 13 et 14 Juin

Décision de prendre la régata de Mâcon comme championnat départemental.

Les meilleurs Jeunes (J13-J14) de l'Ain seraient récompensés à cette occasion.

L'idée est de prévoir éventuellement ce championnat sur le lac de Nantua en 2021, en invitant aussi les clubs de Savoie et de Haute-Savoie.

6 - Souhaits des clubs à proposer sur le site Internet

Claude souhaite rester à la ligue en 2021 si une cellule est dédiée à l'aide aux clubs.

En prévisionnel à la ligue, une ligne budgétaire de 21 000 € a été créée pour du fonctionnel d'aide aux clubs.

Prévoir sur le nouveau site du comité départemental :

- informations sur les règles administratives (statuts, modifications bureau...)
- Informations sur les différents calendriers.
- Dates de demandes de subventions et modes d'emploi.
- Aider les compétitions en finançant un poste de secours.
- Favoriser les rencontres inter clubs en mettant les coordonnées des responsables.

7 - Autres stages pour les Jeunes

But : Créer une dynamique départementale.

Ex : possibilité d'utiliser la structure du club de Belley pour organiser un stage de regroupement de Jeunes.

Il est nécessaire de prévoir également une structure d'accueil et d'hébergement.

Voir s'il est possible d'organiser des stages au niveau régional.

Réunir les présidents de comités départementaux pour organiser des rencontres au niveau régional.

8 - Projets emplois mutualisés saison 2020-2021

Concerne, en particulier, Calvin Dailloux en formation apprentissage BPJEPS au club ABHR jusqu'à fin Juin 2020.

Il est qualifié sur toutes activités, sauf l'aviron santé.

1^{ère} solution proposée : le salarier par APSC (Ain Profession Sport et Culture) pour un emploi annualisé 35h avec conventionnement avec 4 structures de club + Comité Départemental pour le partage du temps.

Avec les déplacements environ 20 € nets/heure.

ASPLA, Bellegarde, Belley, Chambod, le CDA01 et peut-être Serrières seraient les structures concernées.

Facturation suivant le nb d'heures, et remboursement à APSC.

Pré-proposition de répartition hebdomadaire par club :

- ✓ Belley les Mercredi et Samedi pour les compétiteurs, soit 14h.
- ✓ ASPLA le Mardi, de 11h à 15h, soit 4h.
- ✓ Serrières-de-Briord le Dimanche matin, soit 3h.
- ✓ Bellegarde le Lundi 4h.
- ✓ Chambod le Mardi après-midi et une autre demi-journée à déterminer, soit 7h.
- ✓ CDA01 pourrait prendre les 3 heures restantes.

Total : 35h sans les stages et compétitions.

2^{ème} solution proposée : Calvin prend un statut d'auto entrepreneur.

Il faut que le Jeune soit assez mature.

3^{ème} solution proposée : un contrat 28h complété par un statut auto entrepreneur.

Salarié en 4/5^{ème} par APSC et auto entrepreneur en complément.

Décision à prendre en accord avec Calvin Dailloux lors d'une prochaine réunion.

9 - Point sur les ergos de la ligue et la remorque

Les demandes sont à faire sur le site internet du comité. Huit ergos sont disponibles dans une remorque.

La demande comporte deux volets : un pour retenir les machines, l'autre pour faire le point sur l'état après utilisation...

10 - Nouveau site Internet du comité

Disponible pour tous les clubs.

11 - AG de la FFA

28 Mars à Nogent sur Marne.

Personne n'étant disponible, vote par correspondance du président.

INFORMATIONS

- **Subvention demandée au département de l'Ain**
Fait en Janvier à travers le CDOS.

- **Subvention FDVA2**

Pour info :

FDVA (Fond de développement de la vie associative)

- FDVA1 est dédié à la formation.
- FDVA2 est dédié à l'aide aux clubs

Demande faite sur compte ASSO.

Objectifs :

- Rassembler les forces vives
- Coordonner les actions collectives
- Développer des activités dans chaque club

- **Retour sur les aides du comité pour les permis**

Permis B96 : 50 €

Permis EB : 150 €. Pour les remorques dont la longueur totale roulante est supérieure à 6m.

Pas d'aide du comité pour la formation Avifit ou handi.

Pour les formations des professionnels salariés de club, passer par l'OPCO (AFDAS). Il peut aussi prendre en charge certains frais de déplacement.

Questions diverses

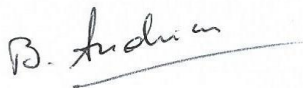
Proposition de création d'une page Facebook et/ou Instagram.

Prochaine réunion Vendredi 5 Juin. Lieu à déterminer.

Fin de la réunion à 0h25.

Merci à Lucette CAGNIN pour le buffet préparé et pris pendant la réunion.

La Secrétaire :
Brigitte ANDRIEU



Le Président :
Claude CALCHERA

